

## Fiche d'Informations Légales

La présente fiche, élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller, résume toutes les informations légales qui doivent être communiquées au client dès l'entrée en relation.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

### La Boîte à Finances

Cabinet de Conseil en Gestion de Patrimoine  
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : Tour ARIANE, 5 place de la Pyramide  
92088 Paris La Défense Cedex - France  
Tél : 01.80.88.83.00 - Fax : 01.80.88.83.03

Numéro SIREN : 513 063 974  
Immatriculation au registre 513 063 974 R.C.S Nanterre  
Code APE 6629Z .

### Statuts légaux et autorités de tutelle

La Boîte à Finances est immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 10 053 248. Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet [orias.fr](http://orias.fr) au titre des activités réglementées suivantes :

- **Conseiller en Investissement Financier** (CIF), enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers - CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet [amf-france.org](http://amf-france.org) ;
- **Courtier d'assurance ou de réassurance** (COA). Intermédiaire de catégorie B, le cabinet n'est soumis à aucune obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ;
- **Libre prestataire de services**. Le cabinet est autorisé par la Financial Services and Market Authority (FSMA) à exercer une activité d'intermédiation en assurances en Belgique, dans le cadre de la libre prestation de service.

L'activité de COA est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), adresse courrier : 61 rue Taitbout, 75436 PARIS cedex 09 et adresse internet [acpr.banque-france.fr](http://acpr.banque-france.fr).

La Boîte à Finances est par ailleurs :

- **Agent immobilier** titulaire de la Carte de Transactions Sur Immeubles et Fonds de Commerce n° 10.92.N949 délivrée par la préfecture de Nanterre (sans détention de fonds).

Conformément aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances, et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, La Boîte à Finances dispose d'une couverture suffisante en Responsabilité Civile Professionnelle d'au moins 1 524 300 € par année d'assurance et d'une Garantie Financière de 30 486 € par année d'assurance, souscrites auprès de la CGPA ([cgpa.fr](http://cgpa.fr)), respectivement sous les n° de police : RCIP0108 et GFIP0108, et couvrant ses diverses activités.

	CIF	IAS	COBSP	Immobilier
Responsabilité Civile Pro	1 524 300,00 €	2 540 500,00 €	1 524 300,00 €	1 524 300,00 €
Garantie Financière	Sans objet	Sans objet	Sans objet	30 426,00 €

La Boîte à Finances s'est engagée à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [anacofi.asso.fr](http://anacofi.asso.fr), en particulier : privilégier au mieux les intérêts de ses clients, exercer son activité en toute indépendance et avec transparence, et respecter la confidentialité des informations transmises par ses clients.

## Partenaires financiers et fournisseurs

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
123 Investment Managers	Société de gestion	Démarchage	Commission
A Plus Finance	Société de gestion	Démarchage	Commission
ACG Management	Société de gestion	Démarchage	Commission
ALTO Invest	Société de gestion	Démarchage	Commission
APICAP	Société de gestion	Démarchage	Commission
APREP	Plate-forme d'assurances	Diffusion	Commission
CALAO Finances	Société de gestion	Démarchage	Commission
CILOGER	Société de gestion	Commercialisation	Commission
e-cie vie	Assureur	Diffusion	Commission
ECOFIP	Société de conseil	Commercialisation	Commission
GENERALI	Assureur	Diffusion	Commission
INOCAP	Société de gestion	Démarchage	Commission
Inter-Invest	Société de conseil	Commercialisation	Commission
Inter Gestion	Société de gestion	Commercialisation	Commission
La Référence Pierre	Plate-forme immobilière	Commercialisation	Commission
SIGMA Gestion	Société de gestion	Démarchage	Commission

Entreprises d'assurance avec lesquelles il existe un lien financier : Néant.

Établissements promoteurs de produits avec lesquels il existe un lien capitalistique ou commercial significatif : Néant.

## Honoraires et commissions

- Conseil ordinaire et courtage sur produits : gratuit
- Lettre de Mission (devis) : gratuit
- Bilan patrimonial (point de situation) : gratuit
- Audit patrimonial (analyse du bilan et préconisations) : 240 € HT / 288 € TTC l'acte
- Études spécifiques approfondies (montages patrimoniaux, expatriation, impatriation, etc.) : 75 € HT / 90 € TTC l'heure
- Pour tout acte d'inter-médiation, le cabinet est rémunéré par la totalité des frais d'entrée, déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit financier, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion comprise entre 31 et 86 % de ceux-ci. Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

## Traitement des réclamations

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra adresser sa réclamation par courrier postal (voir l'adresse *supra*) ou électronique ([reclamation@a-boite-a-finances.com](mailto:reclamation@a-boite-a-finances.com)) au siège de la société qui disposera, à compter de la réception de la réclamation, de 10 jours ouvrables maximum pour en accuser réception, puis de 2 mois pour y répondre, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront, en second lieu, informer le médiateur de l'ANACOFI (92 rue d'Amsterdam 75009 Paris - 01 53 25 50 80), ou faire appel au médiateur de l'AMF, *Mme Marielle Cohen-Branche* (17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02).

*Je soussigné .....* *atteste avoir pris connaissance de l'intégralité de ce document.*  
*Fait à .....* *le .....*

Signature du client